

KPMG Entreprises
2 bis rue de Villiers
92309 Levallois-Perret Cedex

ADG International
170, boulevard Haussmann
75008 Paris

Voyageurs du Monde - SA

**Rapport spécial des
commissaires aux comptes sur
les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2007
Voyageurs du Monde - SA
55, rue Saint Anne - 75002 Paris
Ce rapport contient 6 pages

Voyageurs du Monde - SA

Siège social : 55, rue Saint Anne - 75002 Paris
Capital social : €3.691.510

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1 Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 Autorisation de prise de contrôle par la société de la société Egyptienne Voyageurs à Voile

Personnes concernées : Monsieur Alain CAPESTAN
Monsieur Lionel HABASQUE
Monsieur Jean-François RIAL

Date : 2 février 2007

Nature et objet : Autorisation de la conclusion d'un contrat d'acquisition dans la société Egyptienne Voyageurs à Voile représentant 51% du capital et des droits de vote avec la société AVANTAGE.

Modalités : Le transfert de propriété des titres, dont le prix d'acquisition a été fixé à € 41.300, doit intervenir au plus tard le 30 juin 2008.

1.2 Autorisation de la signature d'un avenant à la convention d'utilisation et de promotion de la marque Voyageurs du Monde avec la société Livres et Objets du Monde

Personnes concernées : Monsieur Alain CAPESTAN
Monsieur Lionel HABASQUE
Monsieur Jean-François RIAL

Date : 4 avril 2007

Nature et objet : Autorisation de la signature d'un avenant afin de réviser la rémunération forfaitaire à € 180.000.

Modalités : Cet avenant a fait l'objet d'une seconde révision : Cf. § 1.4.

1.3 Autorisation de la signature d'un avenant au contrat de direction générale conclu avec la société AVANTAGE

Personnes concernées : Monsieur Alain CAPESTAN
Monsieur Lionel HABASQUE
Monsieur Jean-François RIAL
Monsieur Loïc MINVIELLE

Date : 18 juillet 2007

Nature et objet : Autorisation de signature d'un avenant au contrat de direction générale, signé en décembre 1999 avec la société Avantage, afin de réviser la rémunération pour tenir compte des prestations de direction générale fournies par Monsieur Lionel HABASQUE.

Modalités : Le montant de la rémunération fixe facturée est de € 521.421 hors taxes pour l'exercice 2007. Les modalités de calcul de la rémunération variable demeurent inchangées, à 5 % du résultat courant avant impôts, hors dividendes perçus, si ce résultat est supérieur à 1,5 millions d'euros. Ce complément s'est élevé en 2007 à € 312.270. Les frais fixes de véhicule sont fixés à € 7.661.

1.4 Autorisation de signature d'un avenant à la convention d'utilisation et de promotion de la marque Voyageurs du Monde avec la société Livres et Objets du Monde

<u>Personnes concernées :</u>	Monsieur Alain CAPESTAN Monsieur Jean-François RIAL Monsieur Lionel HABASQUE
<u>Date :</u>	15 octobre 2007
<u>Nature et objet :</u>	Autorisation de signature d'un avenant à la convention d'utilisation et de promotion de la marque Voyageurs du Monde avec la société livres et objets du monde, afin de réviser la rémunération forfaitaire pour l'exercice 2007.
<u>Modalités :</u>	Le coût de la prestation pour l'année 2007 s'élève à € 270.000.

1.5 Autorisation de signature d'un avenant au contrat de Direction avec la société AVANTAGE SA

<u>Personnes concernées :</u>	Monsieur Alain CAPESTAN Monsieur Jean-François RIAL Monsieur Loïc MINVIELLE
<u>Date :</u>	17 décembre 2007
<u>Nature et objet :</u>	Autorisation de signature d'un avenant au contrat de Direction signé en décembre 1999 avec la société AVANTAGE, afin de tenir compte de la réorganisation dans l'attribution des missions confiées à AVANTAGE.
<u>Modalités :</u>	La rémunération fixe forfaitaire et globale au titre de l'année 2008 s'établira à € 531.567 hors taxes, plus un complément égal à 5 % du résultat courant avant impôts, hors dividendes perçus, si ce résultat est supérieur à 1,5 millions d'euros. Les frais de véhicule sont évalués à € 22.649.

2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Engagement de VOYAGEURS DU MONDE au profit de l'APS pour la société TERRES D'AVENTURE

Date : 12 juin 2001

Nature et objet : Autorisation d'une caution au profit de l'A.P.S. pour le compte de TERRES D'AVENTURE.

Modalités : Au 31 décembre 2007, cette caution s'élève à € 3.574.718.

2.2 Engagement de Voyageurs du Monde au profit de l'A.P.S. pour la société Saint-Victor Participation

Date : 2 juillet 2004

Nature et objet : Autorisation d'une caution au profit de l'A.P.S. pour le compte de Saint-Victor Participation.

Modalités : Au 31 décembre 2007, cette caution s'élève à € 99.092.

2.3 Engagement de Voyageurs du Monde au profit de l'A.P.S. pour la société NOMADE AVENTURE (anciennement dénommée Equipées)

Date : 27 janvier 2005

Nature et objet : Autorisation d'une caution au profit de l'A.P.S. pour le compte de NOMADE AVENTURE.

Modalités : Au 31 décembre 2007, cette caution s'élève à €1.753.060.

2.4 Autorisation d'un cautionnement solidaire à consentir au titre d'un bail commercial à conclure par Comptoir des Voyages

Date : 27 janvier 2005

Nature et objet : Autorisation d'un cautionnement solidaire au titre d'un bail commercial situé à Toulouse d'une durée de 9 ans.

25 avril 2008

Modalités : Ce cautionnement porte sur le paiement des loyers et des charges dont le montant annuel à la date de signature s'élève à € 16.536 et sur toutes les clauses et conditions du bail pour la durée initiale du bail et celle de son premier renouvellement.

2.5 Convention d'utilisation et de promotion de la marque Voyageurs du Monde par la société avec Restaurant Voyageurs du Monde SA

Date : 26 juin 2006

Nature et objet : Autorisation de signature d'une convention d'utilisation et de promotion de la marque Voyageurs du Monde avec la société RESTAURANT VOYAGEURS DU MONDE.

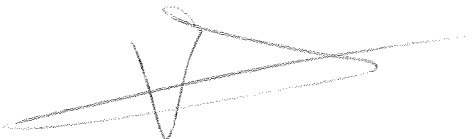
Modalités : Le coût de la prestation, qui s'est poursuivie jusqu'à fin février 2007, pour l'année 2007 s'élève à € 24.167.

Levallois-Perret et Paris le 25 avril 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

ADG International



Michèle Vigel
Associée



Serge Fourreau
Associé